

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:  
12 NOV. 2002

Question avec débat  
N° 27

Monsieur Jean SPAUTZ  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 12 novembre 2002

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 75 du règlement de la Chambre des Députés je souhaite poser une question avec débat à Monsieur le Ministre des Transports au sujet des réseaux ferroviaires internationaux passant par le Grand-Duché de Luxembourg.

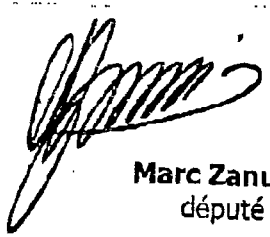
La décision de supprimer la paire de trains de nuit reliant Bruxelles à Milan via Luxembourg à partir du 15 décembre prochain illustre le risque que notre pays court de se voir de plus en plus isolé des grands réseaux ferroviaires internationaux. Malheureusement, la suppression de la ligne précitée risque de ne pas être un cas unique si des efforts conséquents au niveau international ne sont pas effectués. En effet, la ligne de chemin de fer Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg, qui se trouve dans un état déplorable à beaucoup de niveaux, risque de subir le même sort, surtout si l'on considère que bientôt il sera plus intéressant de voyager en *Thalys* de Bruxelles vers Paris et ensuite de poursuivre en *TGV* jusqu'à Strasbourg.

La question qui s'impose est celle de savoir comment le gouvernement luxembourgeois compte assumer ses responsabilités en la matière afin d'éviter un isolement de notre pays des réseaux ferroviaires internationaux.

Y a-t-il des discussions en cours à un niveau supranational, notamment entre ministres luxembourgeois, français et belges ?

Ne serait-il pas indispensable d'élaborer un concept international pour les grands réseaux ferroviaires européens tout en essayant de tenir compte des intérêts particuliers des différents pays concernés ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Marc Zanussi  
député

Transmis en copie pour information aux  
honorables Membres de la Conférence des Présidents  
Luxembourg, le 12 novembre 2002.  
Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,  
Claude Frieseisen